



Etat des lieux et comment rendre attractif le métier de Médecin du Travail

Auteurs : Dr FOURNIER-VALLEE Laurence - Médecin du travail-MSA Provence Azur
Pr ALUNNI Véronique - Vice Doyenne aux Etudes - Faculté de Médecine Nice Sophia Antipolis

Ouvrir le chantier de l'apprentissage de la spécialité Médecine et Santé au Travail sur un versant pratique

Comment ?

Immersion de l'étudiant en médecine en stage de découverte (incubateur de futures spécialités)

Quand ?

Avant le choix des ECNi lors du 2nd cycle : 5^{ème} année : bases cliniques +/- proche des ECNi (traces tangibles dans les mémoires des étudiants et à distance du bachotage)

Avec qui ?

Un praticien de médecine et santé au travail : tuteur de l'étudiant en stage avec reconnaissance de « praticien maître de stage » (comme les stages encadrés en cabinet de médecins généralistes)

Selon quel cadre réglementaire ?

- circulaire de la Direction Générale du Travail de 2012 relative à la mise en oeuvre de la réforme de la Médecine du Travail et des Services de Santé au Travail (SST) : possibilité pour les SST d'accueillir des étudiants de médecine en stage élargi aux étudiants du second cycle
- SST agréé comme lieu de stage dans les conditions prévues par l'article L632-5 du code de l'éducation (délivré par le Directeur Général de l'ARS, après avis de la commission de subdivision réunie en vue de l'agrément)

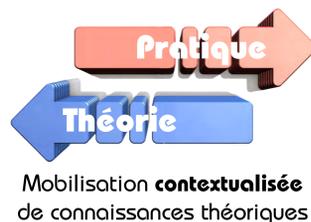
Où ?

Dans les Services de Santé au Travail et pas seulement en milieu hospitalo-universitaire (environnement peu représentatif de la pratique quotidienne future) ➡ Stage en inter-entreprise ➡ Choisir la MSA

Pourquoi la MSA ?

MSA Provence Azur
Organisme de Protection Sociale

- Immersion en entreprise
- Diversité des postes de travail en agriculture
- Conseiller de l'employeur et du salarié
- Guichet unique
- Santé au Travail
- Médecin Conseil
- Conseiller en Prévention



Faculté de Médecine de Nice Sophia Antipolis
Étudiant externe en stage

- Exercice inter-professionnel et inter-disciplinaire (items 2,6,7,15)
- Organisation du système de soins (items 15,16)
- Découverte de l'environnement professionnel et de la Santé au Travail (item 178)
- Découverte de l'organisation de la Santé au Travail (item 179)
- Accidents du travail et maladies professionnelles (item 180)

Etat des lieux

Classement national des 44 spécialités choisies à l'issue des ECNi 2016-2017 :

(rang moyen, rang médian, nombre d'étudiants)

1^{ère} spécialité choisie : chirurgie plastique et reconstruction (706-675-27)

22^{ème} spécialité choisie : hématologie (2362-1461-44)

44^{ème} spécialité choisie : médecine et santé au travail (6833-7572-89)

Classement de la spécialité à la Faculté de Médecine de NICE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb de postes ouverts	7626	7564	7903	8190	8783	8044	8048
Nb de postes à Nice	2	2	2	2	2	2	2
Rangs ECNi	6661	1617	4537	7692	8414	6790	6529
postes pourvus sur Nice	7382	5649	7159	8097	8595	7483	7243

Nombre de nouveaux internes en Médecine et Santé au Travail en France par année à l'issue des ECNi-ECNi

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Postes ouverts	124	153	170	177	194	157	157
Postes pourvus	84	100	109	117	104	72	89
% postes pourvus	68	65	64	66	54	46	57

Toutes ces espèces sont menacées de disparition

Pour en savoir plus :
- BACHELET M : DAÉES (Oct 2015)
- CHASTEL X, SIAMED H, BLEMOND P, SOULAT JM : Rapport : attractivité et formation des professions de Santé (Août 2017)
- What's up Doc (Dec 2017)
- Arrêté relatif au régime des études en vue du 1er et 2e cycle des études médicales (2013)



Causes et images véhiculées

- médecine administrative (et non clinique avec stratégie diagnostique et thérapeutique)
- peu de questions aux ECNi (3 au sein de l'UE6 « maladies transmissibles, risques sanitaires, santé au travail »)
- absence de prescription
- statut « subalterne » de la médecine de prévention
- prévention primaire enseignée qu'au cours de l'internat alors que la prévention secondaire et tertiaire sont enseignées lors du 1er et 2nd cycle
- victime de préjugés véhiculés par d'autres universitaires
- crainte de la spécialité en lien avec les récentes réformes (Loi Travail)
- spécialité peu visible dans le cursus des études de médecine (spécialités peu hospitalière)